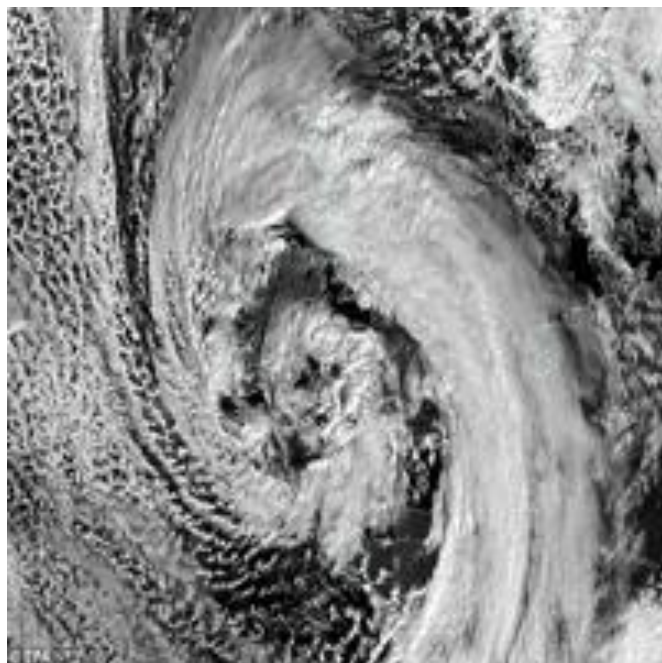


LA GARZETTE

Numéro spécial N°1 (automne 2010)

*Historique des vivers,
tempêtes et inondations aux
Moutiers en Retz et sur les
côtes de la Baie de Bourgneuf*

Par Jean-Pierre Rivron



Avertissement

La présente compilation historique des vimers*, tempêtes et inondations sur la côte de la Baie de Bourgneuf est une extraction de la compilation effectuée dans le cadre plus général de la démarche « identité du Pays de Retz » menée par la Société des Historiens du Pays de Retz. L'importance de la compilation globale pour le Pays de Retz a obligé l'Association Patrimoine Marche de Bretagne Marais Breton à cibler cette compilation sur la seule Baie de Bourgneuf et à éditer un numéro spécial de la Gazette, bulletin périodique de l'Association.

Ce numéro spécial est diffusé gratuitement aux membres de l'Association Patrimoine. Hors Association, il est diffusé gratuitement sous forme électronique et moyennant 5 euros sous forme papier et par courrier.

Association Patrimoine Marche de Bretagne Marais breton (P2MB)

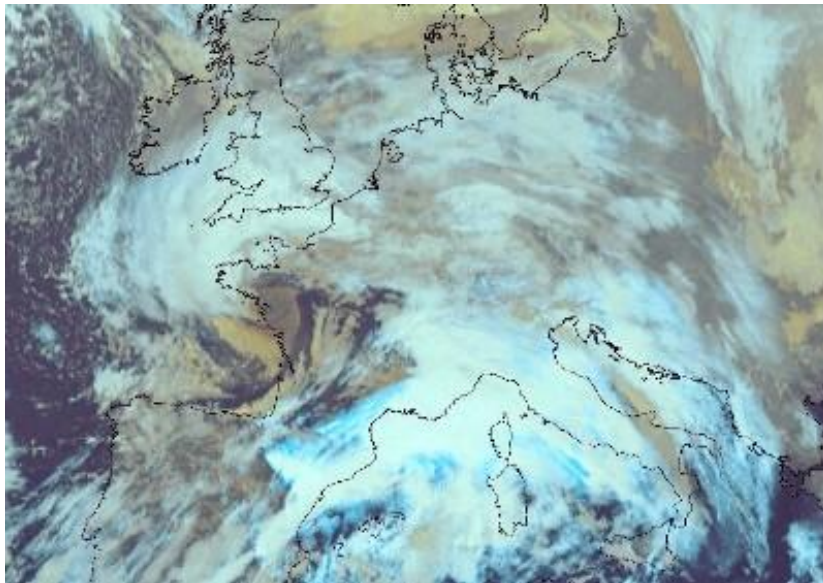
Domaine de Lyarne 44760 Les Moutiers en Retz

*Pt G. de Cayeux – Vice Pte Mme C. Terrier – Trés Jean-Pierre Rivron – Secr. F. Adam –
Conseils J-P Pillet – Alain Cunningham*

Association P2MB Loi 1901 déclarée en Sous-préfecture de Saint Nazaire en 1997 n°0443009654

Agréée au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement Arrêté Préfectoral du 15/10/2002

Courriel : bienvivreauxmoutiers@voila.fr



**vimer : nom donné aux fortes tempêtes et aux ouragans jusqu'avant la révolution ; conjonction de forte marée et de vents violents*

CHRONOLOGIE DES VIMERS, TEMPÊTES ET INONDATIONS AUX MOUTIERS EN RETZ ET DANS LA BAIE DE BOURGNEUF

17 juin 567 : Grand raz de marée à l'île de Bouin et dans le sud-est de la Baie de Bourgneuf

5 juin 577 : Vimer à l'île de Bouin

1075 : Vimer à Noirmoutier

1351 : Vimer à Noirmoutier

1382 : L'année 1382 avait connu beaucoup de tempêtes désastreuses. Les vassaux de la prieure des Moutiers ne purent payer leurs dîmes.

Fin du XIVe siècle : Vimer et inondations à Noirmoutier

1407 ou 1408 : Le 4 mars 1407 (ou 408), le premier dimanche du carême, survint un vimer. Vingt cinq grosses barques qui étaient ancrées dans la « baye du port du Collet » pour y charger du sel, furent drossées à la côte sur les rochers entre Bouin et le Collet.

La tempête n'avait pas été longue mais violente comme le sont toujours les vimers

Lors de ce même ouragan, un vaisseau Quimper Corentin, chargé de sel et ancré au Collet par 3 grandes ancres fut envahi par l'eau. L'équipage fut obligé d'abandonner le navire (6 se sauvèrent, 2 se noyèrent). Les riverains pillèrent le bateau, le considérant abandonné. Le sergent de Prigny arriva trop tard.

1476 : Inondation dans les marais salants de Bourgneuf

Uniquement au XVIe siècle : Bouin fut submergé plus de 15 fois, avec ruptures de digues

1509 : Vimer à l'île de Bouin, à Noirmoutier et dans le sud-est de la Baie

1511 : Inondations désastreuses à Bouin

1548 : Nouvelle tempête: C'est pourquoi le roi Henri II exempta d'impôts et de fouages (taxe d'habitation) les habitants de Bourgneuf-Saint Cyr pendant huit ans. Il faut croire que les années suivantes connurent aussi d'autres tempêtes mémorables puisque cette exemption est prolongée en 1556. Aux Moutiers, et pour les mêmes motifs, les impôts sont également supprimés pour les mêmes périodes.

1556, 1563, 1571, 1572: Vimers sur la côte Sud-est de la Baie : Charles IX dut prolonger l'exemption d'impôt en 1563, 1571 et 1572 ;

1575 et 1589 : Henri III fut obligé d'imiter Charles IX pour l'exemption d'impôt en raison de vimers

1593: Vimers sur la côte Sud-est de la Baie : Henri IV dut prolonger l'exemption d'impôt

31 décembre 1598 : Sous le règne d'Henri IV, un vimer d'une extrême violence dévasta tout le comté nantais le 31 décembre 1598, jour de la Saint Sylvestre.

Le récit de cet événement est consigné aux archives municipales de Bourgneuf et indique que les villages des Guérins et des Puymains furent submergés, de même que la basse rue de Bourgneuf où plusieurs maisons furent démolies. Les habitants de Bouin durent s'enfuir ainsi que ceux de plusieurs villages de Noirmoutier. Au cours du XVIème, les digues de protection des parties sud de la baie furent rompues quinze fois au total ; le XVIIème fut plus clément sauf en 1699

1638 : Raz de marée à Noirmoutier

16 janvier 1699 : Vimer et inondations à Bouin

1705 : Maline (Lame de fond) à Bouin ; l'ouragan cause des pertes considérables à Bourgneuf ; Coupelasse est épargné

1710 : Destruction d'un village à Lyarne (Les Moutiers) mangé par la dune :Une vielle tradition conservée jusqu'en fin du XIXe affirmait qu'un petit village existait jadis au lieu dit « lyarne », entre les Moutiers et Le Collet et qu'avec ses débris fut construit un poste de douane en 1710. Ce village avait disparu en une seule nuit, « mangé par la dune » ; son importance devait être minime, car aucun document ne fait mention de cet évènement qui n'a rien d'improbable si on considère ce qui se passe à quelques kilomètres de là sur la « grande côte de Noirmoutier »

1712, 1716, 1724 et 1735 : Tempêtes en Baie de Bretagne ; le marais breton –vendéen fut à nouveau dévasté et une grande quantité de sel perdue sans compter les autres dégâts

14 au 15 mars 1751 : Typhon concernant tout le bas pays de la Baie, des Epoys jusqu'à Pornic ; aux Moutiers, dans la nuit avant l'heure de la pleine eau, la mer montant à une hauteur extraordinaire, coupa les digues de mer en divers points et se répandit sur plusieurs centaines d'hectares. Les fermes du bas pays furent inondées jusqu'à plus d'un mètre de hauteur en moyenne et toutes les récoltes perdues.

15 mai 1751 : Typhon en Baie de Bourgneuf : à marée montante « s'éleva un vent sy impétueux qu'il força la mer à sortir de son lit auparavant qu'elle fut dans son plein ».

« cette mer, extraordinairement agitée, passa par-dessus les digues et chaussées qui luy servent de barrières, qu'elle a renversé plusieurs de ces digues en différents endroits, arraché et transporté les pierres dont elles étaient fortifiées, inondé et salé les prés circonvoisins, les terres ensemencées, les abreuvoirs, remply de boues et de terres étrangères les marais, les étiers et canaux » .

Les chattes des Moutiers et de la Bernerie furent jetées à la côte ; les Bouinais durent se réfugier sur leurs toits.

1^{er} Novembre 1755 : un tremblement de terre à Lisbonne provoque une vague de trois mètres de haut qui alla se jeter jusqu'à la côte sud de l'Angleterre

1762 : l'île de Bouin est menacée d'une inondation générale

3 février 1763 : ouragan à Noirmoutier avec disparition d'un bois d'ormeaux à la Guérinière, du moulin des Onchères et de 10 maisons de Barbâtre

1789 : vimer en baie de Bretagne qui dura près d'une semaine ; les digues furent très abîmées mais résistèrent

1791 et 1798 : d'autres raz de marée dévastèrent la côte en janvier 1791 et en 1798

25 janvier 1799 : Tremblement de terre et vimer en Baie de Bourgneuf: A la date du 25 juin 1799, le conseil municipal de Bourgneuf, dans une supplique au gouvernement, fait connaître l'importance de diminution des produits salins sur nos marais et indique « que la promptitude du mal peut aussi être attribuée au dernier et récent tremblement de terre, qui a détaché des côtes environnantes des masses considérables de terre, que le mouvement des eaux apporta sur la plage de Bourgneuf et qui obstruèrent les canaux des salines »

1802 : En 1802, toute la propriété du Collet (Les Moutiers) fut inondée ainsi que le marais avoisinant et les récoltes détruites. La mer, au cours des années qui suivirent, rongea le cordon de dunes qui protège le littoral des Moutiers et était alors sa seule défense, car il n'existait pas de digues à cette époque (la construction de la digue du bourg fut votée en 1868).

1809 : Les années après l'inondation de 1802, il y eu de nouvelles tempêtes qui ont entamé la dune du Collet. Le préfet, pour protéger la côte, interdit en 1809, d'enlever le goémon entre Les Moutiers et le Collet. Le Conseil municipal des Moutiers juge la mesure inefficace et même nuisible car l'agriculture se trouvait ainsi privée d'un engrais précieux.

1810 :Lors d'une tempête, disparition du village des Eloux dans les sables des dunes à Noirmoutier

1810 et février 1811 : La Crosnière(près du Gois) fut recouverte de 2 mètres d'eau

24 au 26 février 1820 :les fortes marées du 24 au 26 février ouvrirent dans les dunes un passage à la mer qui inonda une partie du bourg et du territoire des Moutiers. Les travaux exécutés par le service des Ponts et Chaussées pour boucher les brèches tinrent six ans à peine.

La Crosnière subit le même sort qu'en 1810 et 1811 avec 2 mètres d'eau

1830-1880 : Entre 1830 et 1880, une dune d'une cinquantaine de mètres de largeur, plantée de vieux tamaris et d'une végétation dunaire, disparut en avant du rivage actuel des Moutiers (manuscrit de l'abbé Baconnais). L'abbé Baconnais signale de plus avoir vu en 1882, un ancien marais salant débarrassé temporairement par une tempête des vases qui le recouvraient ; cela, à environ 400 mètres de l'endroit où se situait la plage des Moutiers à cette époque, c'est-à-dire on peut estimer à 500 m de la plage actuelle. Ce recul de la côte a été estimé à 85 mètres à l'embouchure du ruisseau du Pontreau, voisin de l'Ermitage. A la pointe du Bien, le recul atteint jusqu'à 130 mètres, dont 30 entre 1837 et 1961.

14 au 15 février 1833 : terrible ouragan à Bourgneuf qui causa des dégradations à l'église de Bourgneuf

24 au 26 février 1838 : En 1838, commença aux Moutiers, une ère de catastrophes qui devait durer 50 ans. C'est la zone Nord du pédoncule dunaire, c'est-à-dire son attache avec la terre ferme qui paraît la plus menacée.

Du 24 au 26 février, de fortes marées accompagnant une situation de tempête, ouvrirent 3 brèches dans la dune, à proximité des Moutiers. La longueur totale des excavations était d'environ 100 toises, soit à peu près 195 mètres. On décide, par la suite, la construction d'une digue en terre entre le Pré Vincent et le Coëf Baraud. Cette réalisation s'avérant trop coûteuse, on se borne à colmater les brèches avec des chaussées en glaise de 4 mètres de hauteur et de 13 mètres de largeur à la base, plantées de tamaris du côté Nord. Toutefois, le soleil crevasse la digue argileuse, ce qui facilite le travail ultérieur de l'érosion marine

L'eau de mer entra dans le marais où les arbres périrent et les terres devinrent incultes pendant plusieurs décennies.

Les délibérations municipales de février 1838 et de novembre 1842 font état de constructions enlevées au cours de violentes tempêtes. Elles mentionnent la disparition de 25 habitations. Aux Moutiers, le bois Millet qui était d'une certaine importance a pratiquement disparu, la mer ayant au cours des tempêtes mangé la dune aux douaniers ainsi que deux chalets.

Les inondations sont catastrophiques à la Guérinière (Noirmoutier)

1844 : une tempête réduit la largeur de la digue de 1838 des Moutiers à 3 mètres et arrache les tamaris. Les 26 et 27 janvier, les travaux faits aux Moutiers sont emportés, pierres et pieux sont enlevés.

En 1845, on dut rebâtir l'ouvrage des Moutiers en le renforçant. Mais ces travaux furent insuffisants car la digue, minée par l'eau dans son soubassement sableux, s'affaissa de nouveau en plusieurs endroits.

26 au 27 janvier 1846 : une tempête enleva toute la dune aux Moutiers ; on étudiait la consolidation des dunes des Moutiers depuis 30 mois quand une tempête enleva le tout dans la nuit du 26 au 27 janvier 1846. Des instructions furent données en haut lieu aux services compétents pour étudier un mode de défense plus efficace, car les marées d'équinoxe de l'année suivante avaient achevé la destruction des dunes aux endroits menacés.

1847 : En février et mars 1847, la mer continue ses assauts aux Moutiers. Les dunes sont fortement rongées.

1848 : Lors de la tempête de grande marée des 26 et 27 janvier 1848, l'ensemble de l'ouvrage des Moutiers fut définitivement emporté. Ainsi les dunes, en dix ans, avaient perdu 7 à 8 mètres en largeur selon les données rapportées par M.F.Guilloux d'après les Archives de la Loire Atlantique,

24 au 25 avril 1853 : Retardées par la révolution de 1848 puis par les habituelles lenteurs administratives, les études (pour consolider les dunes des Moutiers) n'étaient pas encore achevées en 1853, quand dans la nuit du 24 au 25 avril 1853, la violence de l'attaque atteignit son comble : par une marée exceptionnellement forte, le cordon dunaire est démantelé en trois endroits et les marais des Moutiers et de Bourgneuf furent submergés. Les flots franchissent la route de Bourgneuf à Bouin. Les jardins bordant l'étier de la Taillée sont couverts d'eau salée.

23/24 novembre 1854 : la tempête de 1854 avait aussi causé de gros dégâts. Un homme fut même noyé à la Bernerie entraîné en mer où les falaises s'effondraient. Le long de la baie de Bourgneuf, dans la partie dunaire, bien souvent des maisons ont disparu sous l'action des vagues.

Au XIXe siècle, on compte une dizaine de maisons du port Chesneau à la Bernerie englouties en 2 marées

5 au 6 avril 1856 et 15 octobre 1856 : Ce n'est plus la zone nord du pédoncule dunaire des Moutiers qui est menacée, mais la zone Sud de la dune. Malgré la construction d'épis et de perrés, de nouvelles destructions surviennent avec la marée du 5 au 6 avril 1856, coupant les ouvrages de défense.

Le 15 octobre 1856, l'assaut fut plus rude encore et une brèche de 300 mètres s'ouvrit dans la dune, inondant les marais de la Taillée à Bourgneuf et coupant la route de ce bourg à Bouin.

15 et 25 octobre 1856 : Le 15 octobre, assaut le plus terrible : une brèche de 500 mètres est ouverte dans les dunes inondant les marais de la Taillée à Bourgneuf. La route de Bouin et la Taillée sont à nouveau inondées par les eaux

25 octobre 1859 : une violente tempête vient montrer que les ouvrages de protection des Moutiers à Bouin sont vraiment insuffisants mais que néanmoins ils avaient protégé la région d'un plus grand désastre

1864 : En 1864, au cours de la nuit du 7-8 mars 1864, le pays fut recouvert par les eaux, du Pré Vincent au Collet ; des maisons envahies qui s'écroulaient, des habitants des Moutiers durent se sauver avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Toutes les cultures furent détruites, les dunes rasées sur une grande longueur.

En fait, c'est l'ensemble de ce littoral qui est maintenant menacé puisqu'au Collet, à l'extrémité Sud de ce secteur, la mer envahit les terres basses situées en arrière de la dune. L'ingénieur des ponts et Chaussées constatait en effet le 15 mars 1864 que les dunes étaient « rompues et entièrement rasées sur près d'un kilomètre de longueur ».

Les eaux envahissent les marais : les bossis malgré leur élévation furent submergés

1866, 1867 et 1868 : La marée du 17 mars 1866 cause des dégâts aux Moutiers et au Coëf Baraud, ouvrant 3 brèches longues au total de 170 mètres dans le perré de Mainselle. Des sinistres de ce genre se reproduisirent d'ailleurs au même endroit le 8 janvier 1867, puis le 24 avril 1868, date après laquelle il ne restait pratiquement plus de défense contre le flot entre le Pré Vincent et Mainselle, c'est à dire en face des Moutiers.

Emu enfin des réclamations des gens du marais (des Moutiers à Bouin) qui faisaient valoir que, payant de lourds impôts, ils devaient au moins pouvoir compter sur l'assistance du gouvernement pour aider financièrement le syndicat (de défense des Moutiers à Bouin), l'Etat accepta de participer aux frais de travaux importants à décider par ses services

La décision se fit attendre et la mer continua ses ravages en 1866 et 1868.

Janvier 1869 : De ce fait, les marées de janvier 1869 furent elles aussi particulièrement catastrophiques (aux Moutiers). C'est à la suite de celles-ci que l'on décida la construction de deux digues, l'une de 278 mètres devant le bourg des Moutiers, l'autre de 618 mètres à Mainselle. ; les ouvrages de défense furent commencés mais seule, la digue du bourg des Moutiers fut exécutée ; les crédits étaient épuisés, les devis établis si méticuleusement étaient dépassés quatre fois, le ciment employé mauvais et de nombreuses malfaçons constatées par les propriétaires qui parlaient de pots de vin distribués

1871-1875-1876 : Ce furent de nouveaux désastres (des Moutiers à Bouin).

Mais la tempête du 27 septembre 1871, « la plus violente depuis 14 ans que je suis en service » déclarait dans son rapport l'ingénieur des Ponts et Chaussées (cité par F.Guilloux p 108), ouvrait une brèche de 50 mètres dans la digue. Par celle-ci s'engouffraient les flots soulevés par la tempête du 11 novembre 1875 et les grandes marées des 12 au 14 mars 1876.

En décembre 1875, une horrible tempête se déchaîne. Elle va croissant pendant toute la première semaine et se termine « par les plus grands malheurs ». Sous la violence d'un vent tel que les vieillards ne se rappellent pas en avoir vu de pareil, les flots soulevés brisèrent les digues et inondèrent tout le pays de Bouin à Moutiers. La levée des Mattes protégeait seule le pays de Bourgneuf. Déjà l'eau la minait. L'inquiétude était grande. L'autorité dut faire appel le dimanche aux hommes de bonne volonté et pendant deux jours toute la population se trouva à travailler aux digues.

1^{er} janvier 1877 : Selon des témoins oculaires, notamment un des douaniers de faction cette nuit là, cinq heures du matin venaient de sonner au clocher des Moutiers quand un bruit sourd comme un roulement de tonnerre se fit entendre dans la nuit. Le vent venait de sauter au nord ouest et il faisait presque calme avant que la tempête reprenne en furie. Le ciel dégagé permit de voir une énorme lame qui se dressa presque droite à l'aplomb de la digue et retomba lourdement de l'autre côté, balayant tout sur son passage. Traversant la voie ferrée en la coupant, escaladant les marches de l'église, elle balaya la place du presbytère, surprenant les habitants dans leurs lits et se répandit à travers le marais. L'inondation couvre tout le marais jusqu'à Bourgneuf ainsi que les bas quartiers des Moutiers.

28 janvier 1881 : Le perré de Mainselle, au sud du Coëf Baraud (des Moutiers) eut un revêtement maçonné en 1880.

Dès lors, il fut nécessaire de renforcer la digue de Mainselle. La digue du Collet céda ; la mer pénétra dans la grande ferme de ce nom et la ravagea entièrement ; le manque de surveillance et de précautions dans les travaux de l'écluse de ce port avait facilité l'ouverture des brèches et l'Etat fut condamné à payer une indemnité.

Au pont de Fresne, l'eau atteignit la marque –toujours existante- tracée sur la maison située en cet endroit

1882 : La tempête du 29 septembre 1882 coïncidait avec une grande marée au cours de laquelle les eaux poussées par le vent, dépassèrent de 50 centimètres le niveau le plus élevé qu'elles aient atteint depuis quarante ans. Les ouvrages de protection du Collet s'affaissèrent.

27/28 octobre 1882 : Vimer à La Guérinière (Noirmoutier) : les marées d'équinoxe d'automne 1882 et les suivantes atteignirent un niveau très élevé ; le 27 octobre 1882 à 4h du matin, s'ouvrant un passage dans les sables, la mer fit irruption et envahit l'église et les maisons en quelques minutes, atteignant un demi mètre de hauteur et se répandit dans tout le marais voisin.

Mars 1888, janvier 1890 puis 1893-1894-1896 : En mars 1888, en janvier 1890 et au cours des tempêtes de 1893-1894, la côte fut de nouveau éprouvée, principalement du Pont Royal au Collet. Entre le Collet et Lyarne, les dunes qui avaient été déjà fortement érodées sur 900 mètres, furent totalement rasées sur 200 mètres et en outre celles du Bien furent quelque peu entamées.

Le 12 novembre 1894, les dunes furent coupées en trois endroits et près de 390 hectares inondés ; deux ans après, en décembre 1896, le marais fut à nouveau recouvert par les eaux.

Le coëf Baraud fut de plus partiellement emporté et la digue de Mainselle, une fois encore, percée de 18 brèches de 12 à 40 mètres chacune par la tempête du 4 au 6 décembre 1896.

1910 : En 1910, la mer fit encore d'importants dégâts aux digues et aux cultures des parties basses de la côte sud de la baie. L'église de Bourgneuf en souffre puisqu'une partie de la toiture avec sa charpente tombe à terre.

1917 : Aux Moutiers, les dunes plantées de pins et de vignes de l'ancien Chalet Millet ainsi que celles de la pointe du Bien ont été rasées par les flots en 1917

En 1972, on estime qu'au Pré Vincent, la dune aurait reculé de 130 mètres depuis l'établissement du premier plan cadastral de 1837.

8/9 janvier 1924 : Raz de marée de Penmarch à Royan avec forte surcote ; à la Bernerie, la mer démontée s'est avancée jusqu'à l'entrée des rues, balayant tout sur son passage ; à Pornic, la mer franchissant le môle et élevant son niveau de près d'un mètre, s'est précipitée dans la rue des Sables venant heurter les murs des maisons ; les dunes de Noirmoutier sont bouleversées.

20 novembre 1926 : lors d'une effroyable tempête, la mer coupe les dunes de Bressuire (l'Epine) à Noirmoutier et rentre à flots jusqu'aux abords du village

22/23 février 1935 : Cyclone en Vendée

14 mars 1937 : Les levées de protection qui garantissent le polder de Saint Céran (Le Collet) furent endommagées au cours d'une sorte de raz de marée ; la Présidente du syndicat des polders, en bouchant les brèches au fur et à mesure qu'elles se produisaient avec l'aide des hommes du marais, réussit à éviter un désastre.

16 novembre 1940 : Les troupes allemandes finissaient à peine de s'installer dans les villas réquisitionnées le long de nos plages, que le raz de marée du 16 novembre 1940 les fit déguerpir. Dans l'après-midi, en l'espace de deux heures, le baromètre fit une chute brutale de 762 mm à 728 mm. Au moment de la pleine mer à seize heures, la mer se déchaîna et monta d'un mètre. Les vagues se ruèrent à l'assaut des digues et les coupèrent en plusieurs endroits. Les polders furent inondés. Celui du Collet se trouva sous deux mètres d'eau. Aux Moutiers, l'eau déferlait dans l'avenue de la mer et les goémons arrivèrent jusqu'à la gare. La voie ferrée Nantes Pornic servit d'ultime rempart. Entre l'Epoids et La Bernerie, ce fut un vrai désastre. Les bateaux de pêche de l'Epoids furent projetés au sommet des digues. Certains canots atterrirent dans les polders voisins. La plupart des poteaux électriques et téléphoniques étaient abattus et leurs fils arrachés. Beaucoup d'arbres gisaient au sol. La mer avait envahi les terrains bas jusqu'à la route de Bourgneuf à Bouin.

La dépression avait duré quatre heures. Voilà donc le type même de vimer. Le vimer ou vimaire est un vieux mot français qui, avant l'échelle de Beaufort, désignait les tempêtes violentes avec des vents de plus de 100 kilomètres à l'heure. Ces vimers, au cours des siècles, ont causé bien des dégâts aux maisons, aux bateaux, aux digues, aux salines. Ils étaient très redoutés au fond de la baie de Bourgneuf où les terrains conquis sur la mer sont bien souvent encore au dessous du niveau des eaux. La protection par les digues, les jetées, les levées de terre n'est pas toujours efficace contre les vents très violents précipitant des vagues de sud-ouest, et même de nord-ouest. Nous avons les preuves des misères occasionnées par les éléments déchaînés, tout au long de notre histoire, aussi bien sur le pourtour de la Baie, que dans les îles.

C'est pour commémorer cet événement et en ex-voto pour la protection de Bourgneuf ce jour là, qu'un Sacré-Cœur, sculpté dans un chêne de La Guérivière, a été érigé au poteau, entre le Collet et le Pont du Fresne. Au pont du Fresne, l'eau n'atteignit pas la marque –toujours existante- tracée sur la maison située en cet endroit et qui indique la hauteur de l'inondation en 1881. La Crosnière fût entièrement submergée.

Lors de la tempête du 16 novembre 1940, dans le secteur éo-pliocène (La Sennetière-Le Pré Vincent), la maison de l'Ermitage des Dunes, située près de l'ancien Bois Millet, fut détruite en partie par les lames. L'ancien chalet était construit au centre d'un bois de pins, sur une dune large d'une centaine de mètres, par endroits plantés de vignes. Les propriétaires ont reconstruit leur demeure à 1700 mètres dans l'intérieur des terres.

M. Le Professeur A. Cailleux dit avoir joué, dans son enfance, près de cette construction, à 100 ou 150 m environ du rivage actuel, soit un recul de 100 à 150 mètres en un demi-siècle.

Lors de cette même tempête de 1940, l'aqueduc de bois dit le coëf selon l'appellation locale prolongeant le ruisseau voisin du Chalet Millet ou ruisseau du Pontereau, fut également emporté par les vagues. Par la suite, on en édifie un autre, en ciment cette fois, situé un peu plus à l'Est.

Hiver 1949 : Vimer à Pornic : l'eau rentra dans les magasins du port de Pornic

23 au 30 septembre 1952 : La tempête d'équinoxe avec un vent de Nord-Ouest atteignit son maximum vers 1h30 dans la nuit du 26 au 27 septembre 1952. Il y eut une chute verticale du baromètre jusqu'à 730 mm suivi d'une remontée tout aussi brusque. On enregistra 32,5 mm de pluie en 2 heures. Fort heureusement, la mer était basse. Il y a eu des dégâts à la Bernerie, mais rien de significatif, semble-t-il, aux Moutiers.

21 janvier et du 31 janvier au 3 février 1961 : tempêtes en Baie de Bourgneuf

27 octobre 1961, janvier 1962, 15 octobre 1962 et 18 janvier 1963 : brèches importantes du fait des tempêtes dans la digue en construction des Epoids (port du Bec) aux Champs (digue construite entre 1958 et 1964) ; en janvier 1962, la tempête provoqua 37 brèches dans la digue en construction (Françoise Gauthier p 478) ; le 15 octobre 1962, la tempête fit une brèche de 15 mètres au voisinage des Champs

4, 5 et 6 avril 1962 : tempête non dévastatrice en Baie de Bourgneuf

Décembre 1965 : violente tempête en Vendée (185 Km/h à l'île d'Yeu)

20 février 1969 : Aux Moutiers, la dune du Coëf Baraud est attaquée par la mer et érodée par la diffraction de la houle liée à l'allongement du coëf par un prolongement en ciment. La dune est érodée sur plus de 50 mètres, avec mise à jour de l'ancien « perré de Mainselle », vieille digue de pierre enfouie sous le sable depuis plus d'un demi-siècle (le perré date des années 1880).

Le 20 février, la marée était de coefficient 95 le matin et 90 le soir. Mais le vent tourne brutalement au SW pour atteindre 40 Km/h, s'accompagnant de fortes rafales.

6 au 7 juillet 1969 : violente tempête sur la côte de Jade ; bon nombre de bateaux de plaisance ont été coulés et sont partis à la dérive

22 et 23 au 27 janvier 1971 : Tempêtes dévastatrices

Aux Moutiers au lieu dit Caillou Blanc, la falaise s'écroulait littéralement sous le choc et la violence de la pluie qui crépite sur toute sa hauteur

Au NW du Bois Millet, malgré la présence des épis, du reste souvent mal entretenus, on vit apparaître , sous le sable de la plage, partiellement enlevé par la mer, une couche d'argile sableuse gris bleutée. En même temps que l'on assistait à cette abrasion de la plage, on voyait se former, au pied de la dune, une microfalaise d'une hauteur de 50 à 70 centimètres. C'est par l'intermédiaire de cette microfalaise instable que se faisait le sapement progressif de la dune.

13 au 14 février 1972 : tempête en Vendée et Bretagne (vent force 10, mer force 9) ; une dizaine de clochers endommagés ; 30 morts sur toute l'étendue de la tempête

9/19 février 1974 : force 12 sur l'échelle Beaufort ; en Pays de Retz, ports secoués, arbres cassés , réseaux électriques/ téléphoniques et toitures endommagés

1 et 2 décembre 1976 : tempête sur toute la côte de la Baie de Bourgneuf

11 au 13 janvier 1978 : tempête en Vendée Bretagne

7 juin 1987 : ouragan sur les côtes atlantiques (les vents atteignent 220km/h en Bretagne)

7 octobre 1987 : violente tempête ; à Pornic, la mer à son plein a débordé sur les quais du port et inondé les caves

15/16 octobre 1987 : « tempête du Siècle » (avant Lothar et Martin)

Février 1990 : tempête tornade extrêmement violente sur tout le Pays de Retz

Le 3 février, tempête extrêmement violente pendant 2 à 3 heures sur tout le Pays de Retz, avec des vents de plus de 130 km/h. Deux mille sapeurs pompiers de Loire Atlantique pour plus de 4000 sorties .ont été mobilisés durant le week-end

Le 11 février, nouvelle tempête qui mets à mal les digues de Beauvoir. Aux Moutiers, les dégâts (inondations, coulées de boues, chocs mécaniques dus aux vagues) conduisent à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (arrêtés des 14 mai et 24 juillet 1990).Des dégâts ont eu lieu aussi du 26 au 27 février lors de la grande marée de 108.

12/13 septembre 1993 : tempête en Pays de Retz

7 septembre 1995 : tempête déclenchée par l'ouragan LINS



7 février 1996 : tempête sur Noirmoutier : toutes les côtes de l'île subissent des dégâts

24 octobre 1999: Tempête et inondations : Le Pays de Retz a connu un week end agité, entre averse et bourrasques. Les plus gros dégâts sont survenus à Pornic et aux Moutiers. Aux Moutiers, cinq sapeurs pompiers et trois agents de voirie ont travaillé tout le dimanche pour évacuer les eaux. Au Collet, le vent a fait des dégâts. La conjonction d'une forte dépression, d'un coefficient de marée élevé (102) et de vents violents Ouest-sud-ouest a amené une surcote exceptionnelle d'environ 0,9 m. Arrêté d'état de catastrophe naturelle du 3 mars 2000 aux Moutiers.

25 au 27 décembre 1999 : Après les deux tempêtes (Lothar et Martin) des 25 au 27 décembre, gros dégâts sur l'ensemble du Pays de Retz. Cette tempête nommée « cyclo-génèse explosive » par les experts météo, combiné à un fort coefficient de marée (98), a occasionné de nombreux dégâts dans le Pays de Retz, principalement aux Moutiers et Paimbœuf.

Le centre ville des Moutiers a été recouvert d'eau entre le passage à niveau et la mer. Le scénario a été le même que la tempête d'octobre pratiquement jour pour jour, 2 mois après.

En quelques jours, la commune des Moutiers a dû « encaisser » une série dévastatrice.

Une tempête a déraciné, comme partout ailleurs, de nombreux arbres mais en plus, la mer a inondé, dimanche 26 décembre, tout le quartier situé aux alentours du Boulevard de la mer et de la place du Général de Gaulle. Plus de soixante maisons ont été inondées. Les mêmes, le 26 octobre 1999, avaient subi les mêmes effets dévastateurs, mais à cette date, c'était de l'eau douce de pluie ! Pour la commune, les dégâts sont encore plus importants qu'il y a deux mois.

De plus, la foudre est tombée le dimanche soir sur l'église faisant exploser les appareils électriques et privant le quartier et la mairie d'éclairage et de téléphone pendant 24 heures, juste au moment, lundi matin, où la marée noire faisait son apparition sur les plages.

Mardi matin, il était constaté que 90% des six kilomètres de plage étaient pollués et le P.C.A/ (Poste de commandement avancé) de Pornic affectait 26 militaires aux parcs aquacoles pour tenter de sauver la production et 51 sapeurs-pompiers des Bouches du Rhône pour le nettoyage des plages. Ce nettoyage est très délicat ; les plages sont fractionnées par les épis, ce qui ne facilite pas l'usage des tractopelles. De plus leur usage est banni au droit des dunes pour éviter de les déstabiliser.

Dès mercredi matin, 150 bénévoles inscrits en mairie encadrés par les militaires et les sapeurs pompiers étaient regroupés au club nautique sur la plage pour la distribution de matériel.

Arrêtés d'état de catastrophe naturelle des 29 décembre 1999 et 25 septembre 2000 pour les Moutiers.

2004 : Sur la côte des Moutiers, dans la baie de Bourgneuf qui s'envase inexorablement, le rivage a reculé de plusieurs centaines de mètres depuis deux siècles ; les communes du littoral doivent protéger les riverains par des digues qu'il faut surélever de temps à autre (Pays de Retz d'Emile Boutin France-Empire 2004 p 21)

23 au 24 octobre 2006 : tempête au Pays de Retz

8 décembre 2006 : tempête en Vendée : la porte de l'écluse du port du Bec a cédé

27/28 février 2010 : Tempête catastrophique aux Moutiers en Retz (Xynthia)

0,5 à 1 mètre d'eau au Collet (les Moutiers) ; 2 personnes noyées en sortant de leur Camping Car
Plus de 200 habitations inondées entre la mer et la voie ferrée dans le village des Moutiers en Retz

PRINCIPALES REFERENCES

1931 Saint Brévin Les Pins par Henri Dardelin

Collection dirigée par M.G.Micberth Réédition de 2005 Le livre d'Histoire 736

1942 La Baye de Bretagne par Louis Lacroix

Collection dirigée par M.G. Micberth Réédition de 2006 Le livre d'histoire

1953 La Bernerie par Louis Lacroix

Collection dirigée par M.G. Micberth Réédition de 2008 Le livre d'Histoire 2144

1961 Le Courrier de Paimbœuf du 28 octobre 1961 Article général d'Emile Boutin

1965 Le Courrier de Paimbœuf du 19 juin 1965 Article général de JLC

1972 Françoise Gauthier « Phénomènes littoraux et protection des rivages sur le pourtour de la Baie de Bourgneuf » Thèse de doctorat R551 GAU 3 tomes

1985 Document de Madame Françoise Gauthier (du 7 septembre 1985)

Vimer et raz de Marées : le passé tempétueux du Marais breton 7-9-1985 N°535

1992 novembre Les Grands Naufrages de l'Estuaire par Emile Boutin (Siloë)

2000 Petite histoire du Pays de Retz Christophe Belser Geste Editions 2000

2007 Le pays de Retz au moyen Age de Michel Tessier éditions du petit Pavé

